

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 30 JUIN 2011

---

Présents : MM. BERNOS, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, URRUSTOY, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, SARASOLA, VALIANI, Mme FABRE, LAMPLE, SOUMET, LEPRETRE, CARSUZAA, GOUINEAU, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, Mme QUEHEILLE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme SALTHUN-LASSALLE, GINIEIS, MAILLET, Mme REGUEIRO, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, Mme MIRANDE, Mme SEGAUD.

<u>Pouvoirs</u> :	Anne-Marie BARRERE	à	André BERNOS
	Jean-Claude ELICHIRY	à	Gérard URRUSTOY
	Jean BEDECARRAX	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Marie ECHEPARE	à	Henri GIMENEZ
	Jean-Pierre DOMECCQ	à	Bernard UTHURRY
	Philippe GARROTE	à	Marie-Lyse GASTON
	Anne BARBET	à	Patrick MAILLET
	Dolores CABELLO	à	Jean-Michel BRUGIDOU

<u>Suppléants</u> :	René PETUYA	suppléant de	France JAUBERT-BATAILLE
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
	Georgette SALHI	suppléante de	Véronique PEBEYRE

Excusés : Jean CASABONNE, Gérard FRECHOU, Jean-Michel BELLOT, Louis REY, Michel LAURONCE, Yves TOURAINE, Eliane YTHIER, Robert BAREILLE, Nicolas MALEIG, Fabien REICHERT, Gilles BITAILLOU, Jean-Pierre TERUEL.

#### RAPPORT N°4

#### SPECTACLE VIVANT : ANIMATION DU RESEAU SUR LE TERRITOIRE DU HAUT BEARN DEMANDE DE SUBVENTIONS

M. CARSUZAA précise que l'année 2010 a permis de faire un état des lieux des propositions que le service spectacle vivant pouvait faire aux communautés de communes voisines et d'identifier leurs besoins sur l'ensemble du territoire du Haut Béarn.

Plusieurs axes de travail différents se sont dégagés :

- La vallée de Barétous souhaite poursuivre son action auprès des scolaires dans le cadre du partenariat signé avec la CCPO en 2007.
- Les vallées d'Aspe et d'Ossau s'orientent vers la mise en œuvre opérationnelle des actions retenues par le biais de contractualisation : venue de scolaires aux spectacles à Oloron Sainte Marie, réhabilitation de salle (Accous).

- Vallée de Josbaig : poursuite des premiers échanges

Ainsi, il est à noter que la phase d'état des lieux n'est pas complètement terminée ; des perspectives d'action restent encore à développer. Le travail d'animation, de concertation qui aboutira à des partenariats forts et pérennes est encore important pour cette seconde année.

Objectifs de ce projet culturel :

- Faire une offre de qualité en matière de spectacle vivant sur l'ensemble du territoire Haut Béarn.
- Permettre l'accès au plus grand nombre d'habitants
- Ouvrir sur tous les types de public
- Offrir un accompagnement technique de qualité
- Faire bénéficier de l'expertise administrative du Service Spectacle Vivant de la CCPO les communes du Pays.

Ces objectifs se traduisent par des actions nécessitant de :

- présenter les activités du service spectacle vivant de la CCPO auprès des territoires,
- réaliser l'état des lieux de l'existant et analyser les besoins et envies sur chaque territoire,
- coordonner la réalisation opérationnelle des actions prévues
- accompagner, sur les plans technique et administratif, les structures partenaires dans le cadre de travaux d'aménagement qui seraient nécessaires.

**Budget prévisionnel pour 2011 :**

<b>DEPENSES</b>	<b>Montant HT</b>	<b>RECETTES</b>	<b>Montant HT</b>	<b>%</b>
<b><u>Salaires</u></b>		<b><u>Financements publics</u></b>		
Chef de service	10 550,28	LEADER (FEADER)	8 246,62	28%
Animatrice réseau	9 251,33	Département	11 700,00	40%
Action culturelle	3 808,03	Autofinancement CCPO	9 601,90	32%
Accueil et secrétariat	1 779,04			
Techniciens	3 879,52			
<b><u>Déplacements</u></b>	280,32			
<b>TOTAUX</b>	<b>29 548,52</b>		<b>29 548,52</b>	<b>100%</b>

Il est précisé que ces structures ne participent pas à ces frais d'animation et de conseil mais par contre, règlent les prestations relatives aux spectacles qu'elles retiennent.

Où cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,**

- **ADOPTE** le présent rapport
- **POURSUIT** le travail de mise en réseau du Spectacle Vivant
- **SOLLICITE** les aides du Conseil Général et de l'Europe au titre du programme Leader (année 2)
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager les démarches administratives nécessaires

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 30 juin 2011

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT